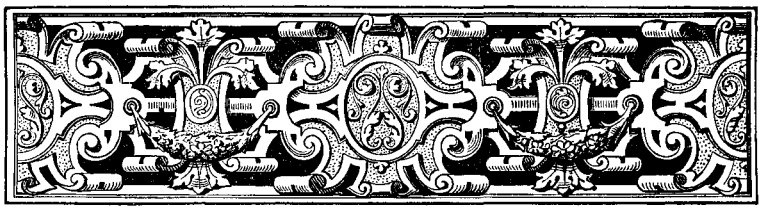

UNE

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

A LYON

AU XVIIIe SIÈCLE (*)

Nous venons d'indiquer en quoi consistaient les revenus de l'œuvre, voyons maintenant l'emploi fait de ces ressources qu'alimentaient constamment des donateurs généreux. Mais pour ne pas fatiguer le lecteur par une reproduction, qui lui serait fastidieuse, de longues nomenclatures comportant forcément, d'une année à l'autre, bien des données identiques, nous nous bornerons à présenter les comptes de dépenses pour l'année 1787, la dernière qui figure en entier sur notre registre.

Cet exemple donnera une idée suffisamment exacte de l'ensemble des distributions que l'œuvre effectuait chaque année parmi les pauvres de la paroisse, et des charges courantes dont elle supportait le poids :

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Septembre 1893.

Dépenses pour l'année 1787.

Pain.

72.064 livres et demie ayant coûté 6.328 liv. 5 s. 6 den.

Plus une distribution de pain extraordinaire aux ouvriers en soie sans travail, inscrite pour la somme de 4.112 liv. 1 s. 7 den., à la date du 15 décembre (1). Ces ouvriers avaient déjà reçu le mois précédent, un secours de 208 liv. par les mains du curé de Saint-Pierre.

Viande.

23.100 livres et demie ayant coûté 5.775 liv. 2 s. et demi.

Charbon.

654 voies (2) de charbon (de bois) à 3 liv. 5 s., soit 2.125 liv. et demie.

---

(1) Les distributions de pain aux ouvriers en soie continuent, plus abondantes encore, l'année suivante. Voici marquées au chiffre de leur valeur en argent, celles qui figurent sur les feuillets incomplets restants pour 1788 :

9 janvier	6.085 livres	17 sous	3 deniers
7 février	6.099 —	12 —	3 —

L'énoncé de divers comptes de recettes démontrent que ces distributions spéciales se poursuivirent les mois suivants.

En plus du pain, il y eut en avril, allocation de charbon de pierre, orge et riz pour la somme de 1.315 livres 12 sous.

(2) La *voie* ou *sac*, mesure propre au charbon de bois, valait 172 lit. 17 centilitres. Le charbon de pierre se comptait par *bennes*, chacune de 74 litres 8 centilitres.

Le prix d'achat des denrées alimentaires, étoffes, combustibles et fournitures diverses que nous reproduisons d'après notre registre, offrira quelque intérêt par la comparaison qu'on en pourra faire avec la valeur actuelle de ces mêmes objets.

Pensions.

A Mlle Decombe, un an, 80 livres.

A Claudine Hedelin, un an, 48 livres.

A Baptiste Goyon, un an, plus un acompte de 5 livres sur le terme suivant, « cet homme ayant été malade », 55 livres.

Incurables.

A Mlle Jaillon, économe, pour les dépenses afférentes au service particulier des incurables dont nous parlerons tout à l'heure, en sept versements; 4.600 liv., plus 945 liv. 10 sols 9 deniers en mars pour « toile à faire des chemises pour « les pauvres », et 475 livres en décembre pour « 17 quin- « taux orge gruée ».

Frais divers.

Impression de 1.200 billets d'invitation aux Assemblées, 36 livres. Impression des billets pour la distribution du pain et du charbon, 108 livres.

Au suisse de Saint-Pierre, étrennes et port desdits billets, 18 livres.

Le relevé suivant du total annuel des recettes et dépenses permettra mieux encore d'apprécier quel essor avait su donner à son entreprise humanitaire la pieuse Association.

Cette situation paraîtra d'autant plus prospère que l'œuvre n'étendait pas au-delà des limites de la paroisse son champ d'action, et que la valeur de l'argent était alors beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui (3).

---

(3) Voici la délimitation de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin telle qu'elle est donnée dans l'*Almanach* de 1750 : « Du costé de « Saint-Nizier, la grande rue Longue; du costé de Saint-Saturnin, la « rue Mulet tout entière, la place des Jésuites à l'alignement de ladite

ANNÉES	RECETTES			DÉPENSES		
	livres	sous	deniers	livres	sous	deniers
1768	14.810	8	3	21.580	7	7
1769	13.113	»	6	18.427	1	»
1770	16.783	9	9	16.260	16	5
1771	15.338	13	4	12.940	6	2
1772	21.407	19	5	20.039	15	6
1773	20.211	1	6	16.859	5	»
1774	27.019	2	2	27.986	19	2
1775	17.464	7	6	15.891	14	5
1776	23.148	7	7	19.239	10	5
1777	34.506	6	3	30.240	14	»
1778	21.114	7	9	16.431	»	1
1779	30.299	15	2	31.274	1	3
1780	59.014	7	1	58.010	2	10
1781	20.180	7	»	19.264	4	5
1782	26.373	8	2	26.995	3	5
1783	28.793	7	6	28.161	3	10
1784	17.511	1	8	24.214	6	2
1785	22.624	6	9	28.240	12	10
1786	26.157	19	3	25.867	10	7

« rue; du costé de la Platière, les rues de l'Enfant qui pisse, de la « Lanterne, la place de la Boucherie, la place des Carmes, petite rue « Sainte-Catherine, la place Neuve, la grande côte Saint-André « jusqu'aux portes, depuis ces portes jusqu'au clos de Valoux, mais « toujours jusques là ne prenant que le costé droit en montant, le costé « gauche étant sur la Platière; suivant ensuite le chemin tendant « actuellement à Montluel, nous allons jusqu'à celui qui sépare la « Bresse du Lyonnais; nous cotoyons de l'autre costé le Rhône depuis « la bibliothèque des Jésuites jusqu'au chemin dont on vient de « parler ».

En dehors de ses distributions collectives ordinaires, l'œuvre assiste parfois des infortunes individuelles dont elle respecte scrupuleusement le caractère anonyme. Voici deux exemples pris au hasard parmi beaucoup d'autres :

1784, 27 février. — Une somme de 600 livres est remise à M. le curé « pour aumône secrette à lui connue. »

1er avril. — Une somme de trente livres est inscrite, sur le mandat de M. le curé, pour trois bichets (4) de farine délivrés à une famille pauvre de la Croix-Rousse (5).

*
* *

Nous avons dit qu'en outre des comptes généraux dont on vient de lire une analyse sommaire, notre registre contient encore l'état budgétaire de la catégorie des assistés dite des *pauvres incurables*.

L'article XVI des statuts a édicté l'obligation de gratifier cette classe de nécessiteux de diverses distributions en nature imputables, quant à la dépense, sur les comptes du trésorier (6).

Les articles XVIII et XIX prescrivent, dans ce but, l'amé-

(4) Le bichet de Lyon équivalait à 34 litres 277.

(5) Nous venons de voir que la partie orientale du faubourg de la Croix-Rousse appartenait à la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin.

(6) Les membres de l'œuvre remplissaient leur dévoué ministère en l'accompagnant de lectures pieuses comme le font encore les Hospitaliers-Veilleurs. C'est ainsi que nous trouvons mentionné l'achat, en 1787, de *Méditations de l'Évangile*, pour faire la lecture aux pauvres, prix 4 livres.

nagement d'un local pourvu des provisions nécessaires et desservi par un personnel stable (7).

Cette organisation des secours, a dû répondre amplement au vœu des premiers fondateurs. On en jugera par l'énumération qui va suivre.

Comme il est dit plus haut, le personnel comprend deux Sœurs aux modestes émoluments de 72 livres par an, plus une indemnité annuelle ordinairement de 54 livres pour consommation de vin.

La fille servante reçoit aussi, en plus de ses gages, une indemnité compensatrice du vin consommé.

Des hommes de peine, appelés à mesure des besoins, sont occupés temporairement au transport de l'eau et du charbon.

Les denrées alimentaires consistent surtout en vin, huile, orge, riz et sel, le pain et la viande étant inscrits, comme nous l'avons vu, aux comptes généraux de l'œuvre.

En 1769 et 1770, il est acheté du vin à raison de 30 livres l'ânée (8), plus un droit d'entrée de 8 livres 5 sous 4 deniers (9).

---

(7) Voici quelques indications de notre registre concernant les frais inhérents au local et à son mobilier :

A M. Servan de Poleymieux, le loyer annuel du local occupé par l'œuvre, 400 livres.

Le loyer d'une chambre servant de grenier, 74 livres.

1778. — Refait la chaudière de la buanderie et raccommodé la cheminée, 45 livres.

1769. — Une grande garde robe de noyer à deux portes, 72 livres.

1772. — Une cuve et un benot, 42 livres.

1773. — Une table pour la cuisine, 7 livres.

(8) L'ânée équivalait à 93 litres 22 centilitres.

(9) Ces chiffres, comme beaucoup de ceux qui suivront, concordent

En 1771. — Une petite pièce de vin de Limonest de 2 ânées 1/4 à 24 livres, plus 18 livres 12 sous 9 deniers pour droit d'entrée.

En 1773. — Une pièce de vin de trois ânées à 13 livres 1/2 l'une, en tout 40 livres 1/2, entrée 31 livres 7 sous 9 deniers.

135 bouteilles de vin à cinq sous, soit 33 livres 15 sous.

En 1774. — 2 ânées 1/2 de vin, achetées à « Belin de Limonest » 30 livres, entrée 20 livres, 14 sous.

En 1775. — Une bareille de 2 ânées 1/4 65 livres
une bareille de 2 ânées » 66 —
une bareille de 2 ânées » 63 —

C'étaient probablement des vins de qualité supérieure.

En 1777. — Entrée de 4 ânées 1/2 de vin, 47 livres 1 sou 3 deniers.

En 1778. — 5 ânées de vin achetées à M. Dugad, entrée comprise, 144 livres.

De 1770 à 1773, le prix de l'huile varie de 13 à 15 sous la livre. En 1783, il en est acheté 48 livres au prix de 17 sous.

En 1782. — « 51 livres 1/2 d'huile à 16 sous et autres « *provisions de carême* pour la Sœur, en tout 62 livres 16 sous « 6 deniers. »

En 1788. — « *Harengs et merluche pour provisions de carême* « 123 livres. »

Quant à l'orge, il n'en est pas fait mention avant 1784

---

exactement avec ceux donnés par M. A. Bleton dans son intéressante étude sur les *Finances de la ville de Lyon avant 1789*. Lyon 1886.

où il en est acquis, en trois fois, une quantité totale de 30 quintaux plus 69 livres 1/2 à 11 livres le quintal (10).

En 1788, figurent 50 quintaux plus 85 livres « orge gruée » à 9 livres 1/2 le quintal.

Parmi les denrées alimentaires que l'œuvre procure à ses protégés, le riz paraît dominer. Les chiffres suivants en donnent la preuve :

1769. — 3 quintaux de riz à 23 livres le quintal.
1770. — 330 livres de riz à 21 livres 1/2 le quintal.
1774. — 2 quintaux de riz à 27 livres l'un.
1779. — 972 livres de riz à 21 livres 15 sous le quintal.
1784. — 761 livres de riz à 22 livres 12 sous 6 deniers le quintal.
1785. — 6 quintaux de riz à 21 livres 12 sous 6 deniers le quintal.

Le sel enfin est taxé à 39 livres le minot de 1768 à 1771.
— — à 42 livres 2 sous en 1772.
— — à 43 livres, puis à 42 livres 3 sous de 1773 à 1777.
— — à 42 livres, de 1777 à 1781.
— — à 45 livres, de 1781 à 1790.

Passons au vêtement. Là se révèle plus qu'ailleurs peut-être l'inépuisable générosité des bienfaiteurs.

Relevons seulement les notes les plus importantes :

1773 à 1779. — M. le Curé reçoit annuellement une

(10) Le quintal était de 100 livres, et la livre au *poids de Lyon* dit *poids de ville* valait 418 grammes 757 milligrammes.

somme de 120 livres provenant d'une fondation pour « habillement des pauvres. »

1778. — « Toile pour chemises, 201 livres 19 sous. »

1780. — « 313 aunes 3/4 (11) d'étoffes pour habiller nos « pauvres, à 2 livres 15 sous l'aune : 860 livres. »

1781. — « 940 livres 2 sous 6 deniers pour étoffe pour « habiller les pauvres de la paroisse. »

1782. — « Chemises d'homme et de femme à 1 livre « 5 sous l'aune, soit 597 livres 8 sous. — Étoffe pour « habiller les pauvres, 382 aunes 1/2 à 2 livres 15 sous : « 1051 livres 17 sous. — 20 aunes toile pour doubler les « habillements des pauvres : 24 livres. »

1783. — « 141 aunes 1/4 flanelle pour habillement des « pauvres à 1 livre 12 sous, soit en tout 226 livres. — « Étoffe pour les pauvres : 574 livres. — Idem 364 aunes « 1/2 à 2 livres 15 sous, soit en tout 1.002 livres 7 sous « 6 deniers. »

1784. — « Divers : 2.055 livres 10 sous »

1786. — « Étoffes pour chemises d'homme et de femme : 577 livres. — « Étoffes diverses : 1.807 livres 15 deniers. »

1788. — « Étoffes pour les pauvres : 1385 liv. 9 s. »

1789. — « Étoffes pour les pauvres : 2.105 liv. 4 sous, plus 21 liv. pour habillement des pauvres du faubourg de la Croix-Rousse. »

En ce qui concerne le chauffage et le luminaire, le registre présente les indications suivantes :

De 1769 à 1777, une distribution totale annuelle de char-

(11) L'aune de Lyon était de 1 m. 188 millimètres.

bon de pierre allant de 12 à 24 bennes suivant le besoin, le prix de la benne variant entre 23 et 31 sous.

En 1781 : 101 voies de charbon de bois à 3 liv. l'une (12).

Bois et fagots.

Annuellement 1 à 6 moules (13) de bois au prix de 13 1/2 à 24 livres le moule suivant la nature du bois.

Une centaine de fagots : 14 à 24 livres.

Chandelles.

30, 40 ou 50 livres chaque année, prix, de 8 1/2 à 12 1/2 sous la livre.

Les soins de propreté sont indiqués par l'achat de grosses quantités — 153 1/4 livres en 1783 — de savon gris ou blanc, au prix de 10 et 11 sous la livre. Les lessives coûtent de 15 à 30 livres suivant leur importance.

Expressément prescrites par l'article XVI du règlement, les fournitures d'objets de literie occupent naturellement une large place dans la comptabilité de l'œuvre. Voici à cet égard quelques chiffres significatifs :

---

(12) Nous avons donné plus haut la mesure de la *voie* ou *sac* et de la *benne de Lyon*.

Ces distributions n'allaient pas sans nécessiter des frais accessoires. Ainsi en 1778 et 1783, l'imprimeur Rusand fournit 3.000 « cartes imprimées » au prix de 24 livres pour les distributions de charbon. En 1784, une somme de 32 livres est consacrée à la confection « de 800 marques fer-blanc » pour la même destination.

(13) Le moule de bois pris sur le Rhône était de 1 mètre cube 843 ; pris sur la Saône, de 1 mètre cube 689.

De 1768 à 1782 : 30 grands bois de lit à 4 livres l'un et 38 petits bois de lit à 3 liv. 15 sous.

132	couvertures	à 4	livres	
48	—	à 4	—	1/2
36	—	à 5	—	
180	—	à 5	—	5 sous
60	—	à 5	—	15 —

Des paillasses de « cordat » ou étoffe pour en faire, pour une somme totale de 1.272 liv. 1/2.

En 1783 : De l'étoffe pour 36 paires de draps de lit, pour une somme totale de 574 liv. 4 sous.

Joignons à cette catégorie de dépenses les journées de travail payées à raison de 6 à 12 sous aux femmes lingères et couturières.

Les malades pauvres ne sont pas davantage délaissés. Exemples :

1779 à 1790. — A Jourdan (14) ses comptes de remèdes « pour nos pauvres », 734 liv. 5 sous.

1785. — « A M. Beau, pour avoir fourni les remèdes à « la Sœur pendant une année : 302 liv. 6 sous. »

1782-1783. — A M. d'Yvoiry (15) : 48 livres pour le traitement de deux malades.

1785. — 579 pansements à une livre 1/2 chacun.

1788. — Une chambre basse de l'Hôtel-Dieu pour Marie Mazie à raison de 25 sous par jour.

---

(14) M. François Jordan, 4e adjoint du collège des pharmaciens de Lyon, domicilié rue des Carmes. (*Alm. de Lyon de 1784.*)

(15) Noble Leniel d'Yvoiry, docteur médecin, conseiller du roi et professeur agrégé au collège de Lyon, depuis l'an 1781, domicilié dans l'*Allée des Images*. (*Alm. de Lyon.*)

Les enfants des pauvres assistés retrouvent encore un généreux concours quand arrive pour eux l'heure décisive où ils ont à faire choix d'une profession.

L'Association prend à sa charge soit les frais d'apprentissage, soit la remise partielle ou totale du linge nécessaire. Exemple :

1769. — « Une apprentisse (*sic*) pour trois mois : 9 livres. »

1772. — « A une maîtresse tailleuse pour enfants « pour « apprentissage de la Mercier pour trois années : 150 liv. »

1788. — « Pour la fille Molin, apprentisse : bas de laine, « deux mouchoirs d'indienne, deux bonnets à deux rangs : « 18 liv. 15 sous. »

Des subsides sont accordés pour les soins à donner à la première enfance. Exemple :

1778-1779. — « A la Marchand pour nourrissage d'un « enfant au prix convenu de 24 écus par an ou 6 livres par « mois. »

L'œuvre pourvoit aux frais d'entretien de personnes que l'âge ou les infirmités ont réduites à l'impuissance. Elle pousse parfois la délicatesse jusqu'à allouer une somme suffisante pour que ces bons vieillards puissent continuer l'usage de petites jouissances dont une longue habitude a fait pour eux un impérieux besoin. Elle assure ensuite à leur dépouille mortelle le soin d'une sépulture convenable. Exemple :

1780. — « Entretien, blanchissage et *tabac* de Mlle Dela-

« farge, à la maison de l'Enfance (16) : 33 liv. 12 sous. »

1783. — « Pour la même demoiselle Delafarge : « blan-« chissage, *tabac* et souliers : 30 liv. 1 sou. »

1785. — « A M. Chazette, curé de Saint-Vincent (17) : « l'enterrement de ladite demoiselle Delafarge, morte à « l'Enfance : 15 livres. — Frais de quatre porteurs audit « enterrement : 5 livres. »

Enfin, cette sollicitude touchante s'étend aussi à plusieurs qui, sans être malades, se trouvent néanmoins, par leur état de misère, dans l'impossibilité de répondre aux exigences les plus pressantes de la vie. Exemples :

1780. — « A la mère Deschamps pour payer son boulanger : 15 livres. »

---

(16) La *Maison de l'Enfance* située à l'extrémité nord de la rue de ce nom à la Croix-Rousse, comprenait un asile pour les femmes atteintes d'aliénation mentale, et un pensionnat pour les jeunes personnes qui y recevaient un enseignement approprié à leur âge et à leur condition, l'un et l'autre confiés aux soins des Sœurs de Saint-Charles, sous la direction du *Bureau des Petites Écoles*. La chapelle de cet établissement, dédiée à l'Assomption de la Sainte-Vierge, avait été bénie par l'évêque d'Égée, suffragant de Lyon, le 8 mai 1754.

Après la Révolution, cette maison recueillit encore des aliénés, elle reçut ensuite un pensionnat de jeunes gens justement estimé, et devint en 1840 un couvent de religieuses dites *de Nazareth*. La Maison de l'Enfance est occupée aujourd'hui par une communauté de Sœurs, sous le vocable des *Cinq plaies de Notre-Seigneur*. (*Alm. de 1755*. — P. Saint Olive : *Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse*, 1864.)

(17) M. Jean-Mathieu Chazette, bachelier en théologie de l'Université de Paris, dernier curé de Saint-Vincent, nommé au Concordat curé de la Croix-Rousse où il est mort en 1818. La paroisse de Saint-Vincent comprenait la partie ouest du plateau de la Croix-Rousse où se trouvait la maison de l'Enfance.

1781. — « A Mlle Catherine Ducochet, pour payer son pain : 9 livres. »

*
* *

Telle est la synthèse de l'œuvre des *pauvres malades, honteux et incurables* de la paroisse de Saint-Pierre, au siècle dernier.

Sans embrasser l'entière période d'existence de cette institution, notre registre en dit assez pour montrer, sous son vrai jour, l'attention ingénieuse autant que dévouée, avec laquelle nos pères savaient pourvoir aux multiples besoins des nécessiteux de toutes sortes.

Ce sentiment d'admiration grandit encore à la pensée que l'œuvre charitable dont nous venons de constater l'état prospère et les fructueux services, comptait, dans les autres paroisses, des émules dont la situation était probablement aussi florissante. C'était comme un réseau qui couvrait la ville entière ne laissant aucune misère sans secours, aucune faiblesse sans appui. Pour couronner cet édifiant ensemble, le grand Hôtel-Dieu et l'Hospice de la Charité, établissements d'ordre général, complétaient par leur organisation puissante et leurs ressources considérables, l'action forcément restreinte des institutions particulières.

A. Grand.